



ARTICLE

AUGUST DEBOUZY ANNONCE LA PROMOTION DE TROIS ASSOCIÉS ET RENFORCE SES EXPERTISES EN CORPORATE ET DROIT DU TRAVAIL

| 16/01/26 |



August Debouzy annonce la promotion de Jean-Damien Boulanger, Laure Hosni et Diane Reboursier au rang d'associés. Ces nominations accompagnent la stratégie de développement du cabinet et illustrent la montée en puissance de ses équipes sur des expertises clés, au service d'une approche full service répondant aux enjeux globaux des entreprises et de leurs dirigeants.

Ces nominations témoignent de l'engagement d'August Debouzy en faveur de la promotion des talents internes, capables de contribuer à des enjeux de plus en plus complexes, sensibles et stratégiques.

« Ces promotions traduisent la dynamique d'August Debouzy et notre choix de faire grandir des talents en interne. Laure, Diane et Jean-Damien incarnent ce que nous défendons au quotidien : une exigence technique élevée, un fort esprit collectif et une capacité à accompagner nos clients bien au-delà de la seule maîtrise du droit, au cœur de leurs enjeux stratégiques », déclare Mahasti Razavi, Managing Partner.

Un département Corporate qui affine son expertise en droit boursier et marchés des capitaux

Jean-Damien Boulanger couvre un large spectre du droit des sociétés : le droit boursier, les opérations de fusions-acquisitions, les opérations de marchés de capitaux, la gouvernance des sociétés cotées et non cotées. Cette approche globale lui permet d'appréhender les dossiers dans leur ensemble, au-delà d'une logique de spécialités cloisonnées. Il conseille dirigeants, mandataires sociaux et directions juridiques sur des sujets complexes, en France comme à l'international, avec une vision transversale sur l'ensemble des dossiers qu'il pilote. Sa nomination vient renforcer les équipes du département Corporate d'August Debouzy.

« Être promu associé chez August Debouzy s'inscrit dans une ambition collective forte : faire rayonner un modèle full service fondé sur la transversalité et la continuité de la relation client. Mon parcours en droit boursier et en marchés de capitaux nourrit aujourd'hui une pratique volontairement généraliste en corporate qui permet d'accompagner les clients dans la durée, avec une approche intégrée et une lecture globale de leurs enjeux. C'est un facteur de confiance essentiel, qui donne tout son sens au métier d'avocat et à la singularité d'August Debouzy : décloisonner les pratiques et inscrire le conseil juridique dans une vision d'ensemble », souligne Jean-Damien Boulanger.

« Après deux recrutements récents en Private Equity, la promotion de Jean-Damien réaffirme la volonté d'August Debouzy d'être une plateforme globale, en France, comme à l'International, sur tout le spectre du M&A, du droit boursier au capital-investissement afin de répondre à tous les enjeux de nos clients avec un haut niveau d'expertise et une vision stratégique. La promotion au rang d'associé de Jean-Damien Boulanger, avec son parcours d'excellence et son expérience de premier plan sur les opérations de marchés de capitaux et de droit boursier, s'inscrit tout à fait dans ce projet d'accompagnement transverse de nos clients sur leurs opérations transactionnelles et vient le renforcer. Notre département M&A continue en outre à travailler en étroite collaboration avec nos pratiques de restructuring, de droit bancaire et de financement d'entreprise » ajoute Julien Aucomte, au nom de tous les associés du département Corporate.

Jean-Damien Boulanger rejoint les équipes M&A et Private Equity d'August Debouzy, composées notamment de Gilles August (associé fondateur), Julien Aucomte, Jérôme Brosset, Valéry Denoix de Saint Marc, Étienne Mathey, Antoine Ricol et Julien Wagmann.

Deux nouvelles associées qui incarnent l'expérience et l'audace, signatures du droit du travail et de la protection sociale chez August Debouzy

Laure Hosni déploie une pratique dédiée à l'accompagnement des entreprises dans leurs projets de transformation, en lien étroit avec leurs enjeux stratégiques et humains.

Elle travaille aux côtés des dirigeants sur des projets sensibles de fusions, cessions et évolutions de structures, qui appellent une prise de décision fine, à la fois juridique, organisationnelle et humaine. Sa pratique se caractérise par une forte proximité avec les équipes de direction et une approche à la fois personnalisée, créative et pragmatique, intégrant les dimensions collectives, organisationnelles et opérationnelles des projets de transformation.

« Je suis honorée d'accéder au rang d'associée chez August Debouzy. Cette promotion revêt une résonance particulière pour moi, ayant construit mon parcours au sein du département de droit du travail et de la protection sociale, dans un environnement où les responsabilités m'ont été confiées très tôt, porté par une réelle liberté de ton et une grande diversité de personnalités, source d'une richesse d'approches au service de l'excellence collective.



Ces conditions ont donné à ma pratique du métier d'avocat tout son sens : être aux côtés des dirigeants dans des moments de transformations décisifs, les conseiller dans leurs choix, proposer des solutions créatives et avancer avec eux avec lucidité et confiance. Je souhaite poursuivre le développement de cette approche, notamment dans un environnement international et face aux enjeux technologiques qui redessinent en profondeur les organisations », commente Laure Hosni.

Diane Reboursier conçoit des réponses sur mesure pour des dossiers à la croisée de plusieurs disciplines, lorsque les cadres habituels ne suffisent plus. Elle agit en droit du travail, en conseil comme dans des contextes contentieux, sur des dossiers liés aux transformations sociales. Elle intervient notamment auprès d'acteurs des médias, du numérique et des plateformes, en étroite coordination avec les autres expertises du cabinet.

« August Debouzy offre un terrain d'expression unique pour des dossiers à la croisée de plusieurs disciplines, pour lesquels aucune solution évidente n'existe. Ces affaires, tant en conseil qu'en contentieux, et le travail collectif qu'elles appellent au sein du cabinet, ont structuré ma pratique. Je suis reconnaissante à l'ensemble des équipes, et en particulier au département droit du travail et de la protection sociale, de m'avoir permis de travailler sur ces dossiers emblématiques qui exigent l'élaboration de réponses juridiques nouvelles. C'est une fierté de poursuivre cette approche en tant qu'associée », souligne Diane Reboursier.

Laure Hosni et Diane Reboursier portent à dix le nombre d'associés en droit du travail et de la protection sociale. Elles exercent ainsi aux côtés d'Emmanuelle Barbara, Marie-Hélène Bensadoun, Virginie Devos, Philippe Durand, Fabienne Haas, Catherine Le Manchec, Eric Manca et Anaïs Qureshi.

« C'est une immense fierté de voir promues Laure Hosni et Diane Reboursier. Dès le premier jour, elles se sont senties investies des valeurs qui font le cabinet et les ont brillamment incarnées. Diane et Laure représentent une part essentielle de notre identité et de ce que nous avons voulu bâtir avec détermination ces trente dernières années : une pratique du droit du travail singulière, fondée sur l'exigence, l'expérience et l'audace. Leur promotion marque un passage de témoin évident et naturel », commente Emmanuelle Barbara, senior partner, au nom de tous les associés du département droit du travail et de la protection sociale.

Une politique de transmission et de reconnaissance interne au cœur de la stratégie du cabinet

August Debouzy, qui a fêté ses 30 ans en 2025, poursuit une trajectoire de croissance fondée sur le développement de ses expertises, en faisant de la fidélisation et de la promotion interne des leviers structurants. Ces trois nominations illustrent la capacité du cabinet à identifier, former et faire émerger des profils appelés à jouer un rôle central dans l'accompagnement des entreprises dans un environnement économique, social et réglementaire en évolution.

Biographies

Jean-Damien Boulanger, 43 ans est associé au sein du département Corporate du cabinet August Debouzy depuis janvier 2026.

Diplômé de l'Université Paris II Panthéon-Assas (Master II Droit des Affaires, 2008) et du programme Grande École de l'ESSEC (2007), Jean-Damien Boulanger est inscrit au barreau de Paris depuis 2010. Après quatorze années passées chez Bredin Prat, dont cinq en tant que conseil, il rejoint August Debouzy en 2023.

Membre de l'Association des Avocats en Droit Boursier (ADB), Jean-Damien Boulanger couvre un large spectre du droit des sociétés, incluant les opérations de fusions-acquisitions, le droit boursier, les opérations de marchés de capitaux et la gouvernance des sociétés cotées et non cotées. Il conseille dirigeants, mandataires sociaux et directions juridiques sur des dossiers structurants, avec une vision transversale des enjeux corporate.

Laure Hosni, 42 ans est associée au sein du département droit du travail et de la protection sociale du cabinet August Debouzy depuis janvier 2026.

Diplômée d'un Master II en Recherche Droit Social de l'Université Paris II Panthéon-Assas (2007) et du LLM, International Legal Practice de Bond University en Australie, Laure Hosni est inscrite au barreau de Paris depuis 2011. Elle a rejoint August Debouzy la même année.

Laure Hosni conseille les entreprises françaises et étrangères implantées en France sur l'ensemble des problématiques de droit du travail, en particulier dans leurs projets transverses de transformation sociale et organisationnelle. Elle travaille aux côtés des dirigeants sur des opérations sensibles liées à l'évolution des structures et des organisations (réorganisations, opérations de M&A, transfert d'entreprise, sous-traitance etc.). Sa pratique se caractérise par une approche personnalisée, pragmatique et étroitement connectée aux enjeux humains et opérationnels des entreprises.

Diane Reboursier, 45 ans est associée au sein du département droit du travail et de la protection sociale du cabinet August Debouzy depuis janvier 2026.



Diplômée du Magistère de Juriste d'Affaires, d'un DESS de Droit des Affaires et de fiscalité et du DJCE de l'Université Paris II (2005), Diane Reboursier est inscrite au barreau de Paris depuis 2007 et a rejoint August Debouzy la même année.

Spécialiste en droit du travail (2024), Diane Reboursier conseille les entreprises sur l'ensemble des questions de droit du travail, y compris dans des contextes contentieux. Elle possède une expérience particulière dans l'accompagnement des filiales françaises de groupes internationaux, tant dans la gestion quotidienne des relations sociales que dans la mise en œuvre de projets structurants (réorganisations, opérations de M&A, licenciements collectifs, etc.).
